

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE- TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COMITE DE PILOTAGE

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 001 /PR/PM/MPME/HCN/CSTP/14

COMPTE RENDU

De la réunion du 17 Février 2014

Du Haut Comité National ITIE-Tchad

Ce lundi 17 Février 2014 à 9heures 30minutes s'est tenue au siège du Secrétariat Technique de ITIE-Tchad, une réunion du Haut Comité National.

Ont pris part à cette réunion les participants dont la liste se trouve en annexe.

Deux points étaient proposés à l'ordre du jour :

1. Approbation du rapport de cadrage;
2. Approbation du rapport de conciliation ITIE-Tchad 2012.

Les points inscrits à l'ordre du jour ont été présenté respectivement par, le Premier vice-président de ITIE-Tchad, Dr Maoudonodji Gilbert et le Coordonnateur National Mr Nabia Kana, avant de donner la parole aux participants pour les débats.

Dans son adresse , le Premier vice Président a rappelé l'intérêt de ces deux rapports qui dit il doivent permettre au Secrétariat International de faire une évaluation de l'état de mise en œuvre et d'adresser un rapport au Conseil d'administration pour lui permettre de se prononcer sur la conformité du Tchad à la Norme ITIE. Il a poursuivi en rappelant le rôle important du Haut Comité National qui doit s'assurer que les deux rapports sont élaborés conformément aux exigences de la nouvelle Norme car

c'est sur la base de cette norme là que les rapports du Tchad seront examinés. Les exigences dont il est question sont les exigences 3 et 4.

S'agissant du rapport de cadrage il a fait observer que celui-ci manquait de trois types d'informations contextuelles :

- ✓ Les informations contextuelles telles que la convention signée par l'Etat et Eximbank en Aout 2011 sur la réalisation des infrastructures ;
- ✓ L'utilisation des revenus pétroliers par exemple mentionner les informations issues des rapports du collège de surveillance des revenus pétroliers ;
- ✓ L'accord entre la SHT et Glencore (entreprise de trading) concernant des montants importants qui portent sur le préfinancement de la vente de brut non encore exploité.

Toutes ces informations dit- il si elles ne sont pas mentionnées dans le rapport du cadrage affecterait la qualité de celui-ci et le rendrait non crédible.

Abordant le second point de l'ordre du jour, le Coordonnateur a dans un premier temps présenté le résultat des échanges entre le cabinet, le premier vice-président et le Secrétariat sur des points restés en suspens. Il a, à cet effet, remis aux participants un document qui résume leurs échanges.

Mme Magali a tout d'abord remercié le HCN pour le choix porté sur le cabinet Fair Links, et a tenu à faire passer une vidéo de Mr Anton Mélard responsable du cabinet, pour un mot à l'attention du Haut comité national ITIE.

Dans son adresse à l'attention du Haut Comité National, Mr Anton a dit que le rapport ITIE 2012 du Tchad est élaboré en conformité avec la Norme ITIE 2013. Il a aussi souligné que le rapport de conciliation 2012 est un rapport qui connaît des progrès comparativement aux rapports précédents. Ces points de progrès selon lui se situent à trois niveaux qui sont :

1. Le rapport 2012 contient beaucoup d'informations contextuelles sur les secteurs extractifs du Tchad ;
2. Les déclarations des entités du périmètre sont de meilleures qualités que dans les précédents rapports ;
3. Le rapport 2012 a été élaboré dans les meilleurs délais.

Après ces mots d'introduction de Mr Anton, le responsable de mission Mme Magali a présenté le projet de rapport de conciliation ITIE 2012.

L'exposé du responsable de mission s'est fait autour de 5 points. Les points présentés décrivent le processus suivi par le cabinet pour arriver à la production projet de rapport.

Le projet de rapport présenté fait ressortir 5 points de préoccupation sur lesquels le chef de mission s'est beaucoup appesanti et pour lesquels elle a demandé aux

entités concernées soit de compléter les déclarations manquantes soit de documenter les écarts constatés afin d'avoir un rapport de meilleure qualité.

Les points du rapport ayant fait l'objet d'une focalisation sont :

- ✓ Ecart sur la quantité entre les déclarations du consortium et de la SHT sur la redevance de production ;
- ✓ Ecart sur les déclarations de la redevance de production entre la SHT et le Trésor ;
- ✓ Ecart sur les déclarations de la redevance d production vendue entre la SHT et le Trésor ;
- ✓ Ecart sur les déclarations de la redevance sur les importations entre Esso et la Douane ;
- ✓ Déclarations non attestées de Global Petroleum et SAS.

Après la présentation du rapport, la parole a été donnée aux participants pour leur permettre de réagir avec des questions et commentaires sur le document.

Les questions et commentaires des participants ont surtout porté sur :

- ✓ L'explication des écarts constatés sur la quantité de la redevance de production en nature entre le consortium et la SHT ;
- ✓ L'évaluation des deux modalités de paiement de la redevance de production en nature et en numéraire pour savoir laquelle a des impacts positifs sur les revenus de l'Etat ;
- ✓ Le paiement des bonus au Trésor via la SHT ;
- ✓ Le non attestation des déclarations de Global Petroleum et SAS par un commissaire aux comptes ou un auditeur externe.

Des débats très intéressants ont suivi la séance aux questions et ont abouti à l'émission des recommandations suivantes :

- ✓ Pour les écarts constatés sur la redevance de production en quantité : faire ressortir clairement dans le rapport de conciliation que la SHT et le Consortium vont travailler ensemble pour adopter une méthode de déclaration fondée sur les mêmes documents ;
- ✓ Pour les écarts constatés sur la redevance de production en numéraire : faire ressortir dans le rapport que la cellule de suivi, les responsables de la SHT vont travailler ensemble pour clarifier cette situation ;
- ✓ Pour le paiement du bonus de l'entreprise United Hydrocarbon Chad , les participants ont déploré cette transaction qui semble illégale car il n'existe aucun texte qui autorise la SHT à prélever les paiements des entreprises, les faire transiter à son compte avant de les reverser au Trésor. Les participants demandent à la SHT qui n'a pas cette mission de le répéter ;
- ✓ Pour les déclarations non attestées des sociétés Global Petroleum et SAS : appuyer la lettre de mise en demeure du Ministre de l'Energie et du Pétrole,

en convoquant les responsables des deux sociétés et les demander de se conformer aux exigences de la norme ITIE.

Un responsable est désigné pour chacune de ces recommandations. Ainsi pour la première recommandation le responsable de suivi et de sa mise en œuvre est le Directeur adjoint de la SHT. Le responsable de suivi pour la deuxième recommandation est le Coordonnateur de la cellule de suivi des recettes pétrolières. Enfin pour la troisième recommandation le responsable de suivi est le Coordonnateur de l'ITIE.

La présentatrice a conclu son exposé en disant que sous réserve des explications ou des déclarations complémentaires à apporter par la SHT et le Trésor pour diminuer les écarts, le rapport de conciliation 2012 était prêt et pourrait être publié en mi-février.

Au deuxième point du responsable du cabinet CAC 75, Mr Hughes Renaux a présenté un rapport d'étapes sur ses activités relatives à la mise en place d'un système informatisé permettant le suivi fiabilisé des revenus pétroliers par le Trésor Public.

La présentation de Mr Renaux s'est faite autour des 5 points suivants :

- ✓ Objectifs de la mission ;
- ✓ Méthodologie de la mission décomposée en 5 phases ;
- ✓ Le diagnostic de la situation ;
- ✓ Présentation de la base de données ;
- ✓ Le plan d'action de la mise en œuvre de la base au sein de la cellule.

Après l'exposé très bref et clair des points ci-dessus, les échanges ont porté sur la place de cet outil par rapport à d'autres outils informatiques en développement actuellement au sein du Ministère des finances et de la stratégie à adopter pour rendre l'application immédiatement opérationnel.

Par rapport à ces préoccupations, le consultant a répondu que :

- ✓ L'application est proposée pour permettre d'améliorer dans l'immédiat les déclarations de l'Etat par rapport aux exigences de l'ITIE en attendant le développement et la mise en place à moyen terme des systèmes de gestion intégrés au sein du Ministère des finances ;
- ✓ La formation des membres de la cellule va être lancée dans la foulée de la présentation. Pour permettre aux membres de la cellule de se familiariser avec la base de données, il est envisagé de l'alimenter avec les données sur les rapports 2011 et 2012 récupérés auprès du cabinet fair links. Après cette alimentation de la base, commencera la saisie des informations de l'exercice 2013.

Après avoir épuisé les points à l'ordre du jour, la réunion a pris fin à 14h 05mn.

Président de séance


DR MAOUNDONODJ GILBERT



Rapporteur


NABIA KANA

LISTE DE PRESENCE

REUNION DU 17 FEVRIER 2014 RELATIVE A LA RECEPTION ET ADOPTION DEFINITIVE DES RAPPORTS DE CADRAGE ET DE CONCILIATION DE L'ITIE 2012

NOMBRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	LIEU DE TRAVAIL	CONTACT TELEPHONIQUE	EMAIL
1	BENUSUNGA PATRIVE	HEAD OFFICE	CADAM	662293932	bendunget@trans.com
2	NARIKI GENEVIEVE	HCM	REHAF/MTCT	662291424	denisevel@yaho.com
3	Hgouye Jean Evi	HCM	CESEC	662296129	elie@enactech.com
4	DJIMADOUY NGAMBAHANG	CF	Providence	662244353	mambating@yaho.com
5	NASSINGA BOUTANG	CP	PUYD	662264669	nassinga@yaho.com
6	BIRQUE MASSI KATHIRINA	Deputé/HCM	Assemblée Nat	662940222	birque.massi@yaho.com
7	MOTANARA HADOUANTA	HCM-ITIE	MEDCI	66232870	motanara@yaho.com
8	OUYAR TORRE	SG	MEP	66255504	ouyart@yaho.com
9	MBATOU DJI M.M.	SG	MMG	662286062	mbatikub@yaho.com
10	Headline Jeanneuf	HCM	CESEC	662328122	
11	Ahmed Ouedraogo	HCM	CESRP	662884282	ahmed@yaho.com
12	BASSANI PAKIS SINGA	HCM	BE/USI	66291796	ba@yaho.com
13	N' Dialba Kidi Simadindan	CF	CESRP	662294401	nidi@yaho.com
14	Romadeus Howard	HCM	MEP	662938854	

LISTE DE PRESENCE

REUNION DU 17 FEVRIER 2014 RELATIVE A LA RECEPTION ET ADOPTION DEFINITIVE DES RAPPORTS DE CADRAGE ET DE CONCILIATION DE L'ITIE 2012

NOMBRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	LIEU DE TRAVAIL	CONTACT TELEPHONIQUE	EMAIL
15	Abbo Hissèrè	HCN	Bureau de Travail	66 33 35 39 60	abbo.hisser@cytel.com
16	Issa Dandangra	HCN	SHT	66 27 13 60	issadandangra@cytel.com
17	Yousouf Talla	Expert. Com	SIP - ITIE	66 21 57 82	yousouf.talla@cytel.com
18	Mahamat Moussa Alla	HCN	Télé Télécom	66 21 98 65	mahamat.moussa@cytel.com
19	Adoum Abdou Amin	Coord. SRP	M. F. B	66 28 35 25	adoumamin@cytel.com
20	Aboussouf Boudjini	Expert STP	STP	99 49 80 12	aboussouf.boudjini@cytel.com
21	Aboussouf Alakhar Maima	Exp. STP	STP	66 93 57 26	aboussouf.alakhar@cytel.com
22	Hassain Wadi Othok	CSTP	STP	66 29 48 99	hassain.wadi@cytel.com
23	Moussa Abdoulaye Sissoko	STP	SIP - ITIE	66 24 34 18	moussa.abdoulaye@cytel.com
24	Abdoulaye Kourouma Nadjat	PTP CP	PTWYP	66 29 15 32	abdoulaye.kourouma@cytel.com
25	Mahamat Bourdegho	SHT	SHT	66 25 55 08	mahamat.bourdegho@cytel.com
26	A. HAMIT E. Ali MOUTARRE	CNEP / PR	RESIDENCE	66 29 25 28	ahamite@cytel.com
27	Saliba GARBA.	Assesseur Nation.	Assemblée Nationale	66 20 00 03	saliba.garba@cytel.com
28					

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE- TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE DES MINES ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COMITE DE PILOTAGE

N'Djaména le

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° 005 /PR/PM/MPME/HCN/CSTP/14

**Compte Rendu de la réunion du Haut Comité National ITIE
Du jeudi 16 juin 2014**

L'an 2014, le 16 Juin 2014, s'est tenue dans la salle de réunion du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE, une réunion du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad élargie aux membres du comité de pilotage. La réunion a été présidée par le 1er Vice - Président du Haut Comité National de l'ITIE - Tchad, Dr MAOUNDONODJI Gilbert, représentant le Ministre de l'Energie et du Pétrole, Président du Haut Comité National.

Les points initialement inscrits à l'ordre du jour sont :

1. Bilan de la visite de Mme Clare Short, Présidente du Conseil d'administration au Tchad du 20 au 21 mai 2014 ;
2. Analyse des documents de réflexion sur les mesures correctives et les recommandations ;
3. Divers.

L'ordre du jour a été modifié à la demande du Président du Comité de Pilotage l'Abbé MADJIRO, qui a introduit un nouveau point relatif au projet de réforme institutionnel des instances ITIE-Tchad devenant ainsi le point 3 de l'ordre du jour avant les divers.

Après adoption de l'ordre du jour, le 1^{er} Vice Président du HCN, MAOUNDONODJI Gilbert a donné la parole au Coordonnateur National de l'ITIE-Tchad, NABIA KANA, en vue de rappeler le contexte de la mission de Mme SHORT et de son déroulement.

Mr NABIA a promis revenir dans les tous prochains jours avec un compte rendu plus détaillé sur la visite, qu'il a confié à un des experts du STP (ABADAM Abakar Maina). Il a toutefois souligné que Mme SHORT est venue au Tchad sur invitation du Gouvernement tchadien, avant de qualifier la visite de hautement politique et a son sens dans le fait que le Tchad amorce sa validation. Mme SHORT est venue constater de visu le contexte tchadien et elle est repartie satisfaite selon le Coordonnateur du STP qui dit n'avoir pas participé à toutes les séances.

Par la suite il a été demandé au conseiller à la Présidence de la République chargé du pétrole, Dr Ali MOUTAYE Hamit, de se prononcer sur l'audience accordée le 21 mai 2014 par le Chef de l'Etat IDRISSE Déby Itno à Mme SHORT. Le Conseiller à la Présidence a qualifié cette audience d'exceptionnelle par le fait de sa durée (01 :40mn). Au cours de l'audience a-t-il rapporté, beaucoup des vérités ont été dites entre le Chef de l'Etat et Mme Short notamment le non annulation des dettes du Tchad. Mme SHORT a voulu se porter avocate auprès des institutions concernées (FMI et BM) pour défendre le cas du Tchad. Elle a exhorté surtout le Ministre des Finances et autres à continuer avec les réformes entamées, car elle a constaté que ce qui a été fait au niveau des Finances n'existe nulle part ailleurs.

Le Conseiller à la Présidence s'est fait compléter par le 1^{er} vice président du HCN MAOUNDONODJI Gilbert qui a également pris part à l'audience. Selon Gilbert, l'audience a été marquée par deux éléments principaux :

- Mme SHORT s'est rendu compte de la volonté politique du Tchad parce que dans son introduction, le Chef de l'Etat a fait un rappel de tout ce qui a été fait au niveau du Tchad par rapport à la transparence avant même son adhésion à l'ITIE. L'ITIE, est un outil pour consolider les acquis et faire en sorte que la transparence soit une réalité.
- Le Chef de l'Etat a demandé à Mme SHORT de lui éclairer davantage s'il ya encore des choses à faire et que l'on ignore au niveau du Tchad. Il a aussi pris l'engagement devant Mme SHORT à faire les réformes nécessaires pour faire connaître les impacts.

S'agissant de la rencontre de Mme Short avec les représentants des Organisations de la Société Civile Tchadienne tenue le même jour à l'Hôtel Kempinsky, la parole a été donné à Mr RIMTEBAYE Nassingar (membre du CP au titre de la Société Civile). RIMTEBAYE, a qualifié tout de négatif car Mme SHORT aurait reçu des informations erronées à la veille, avant que des éclaircissements ne lui soient apportées au cours de la rencontre de Kempinsky. Il s'agit d'apporter des explications sur la représentativité et les motivations des membres du HCN et CP que Clare SHORT interprétait de perdiem et qui pourrait entraver les OSC à bien jouer leur rôle dans le processus de manière indépendante. Ce qui fut fait par les représentants des OSC qui ont convaincu Mme Short de cette motivation et de leur rôle dans le processus ITIE. Mme SHORT a beaucoup apprécié le fait que les OSC sont impliquées dans toutes les campagnes des disséminations des rapports.

Le 2^e point inscrit à l'ordre du jour à savoir l'analyse des documents de réflexion sur les mesures correctives et les recommandations a fait l'objet des analyses et de discussions au rang des participants.

Après analyse et discussions on retient ce qui suit :

- **Pour les mesures correctives** : le Secrétariat Technique Permanent (STP) documente les exigences avec les éléments de preuves. (Pour certains aspects RAMADAN va produire un argumentaire avec le texte, le Conseiller à la présidence produira également un argumentaire en ce qui concerne le cadastre minier).
- **Pour les contrats** : il est impossible actuellement de modifier les conventions ou contrats en cours. Le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Energie a pris un engagement signé pour l'introduction d'une clause relative à l'ITIE dans les prochains contrats. Pour les directives de la Cemac qui sont claires et pour lequel le Tchad s'est engagé à faire un avenant au contrat type de partage de production. Joindre à une note de présentation au Ministre du Pétrole, afin qu'il demande que l'avenant soit apporté aux contrats types de production [la directive de la Cemac portant code de transparence et de bonne gouvernance fait obligation aux Etats de faire en sorte que les entreprises qui signent les contrats fassent la matière en toute transparence et que le gouvernement a aussi l'obligation de les mettre à la disposition du public]

Le conseiller à la présidence Chargé du Pétrole, des Mines et de l'Energie et Dr Djimadoum Nabatingar doivent préparer une note d'information d'une page sur la question du cadastre minier

Tout ceci sera complété par la Mise en place de deux groupes de travail relatifs à la relecture du code pétrolier et du code minier, présidés respectivement par le Dr Maoundonodji Gilbert et le Dr Ali Moutaye Hamit et composés comme suit :

1^{er} groupe : Relecture du code pétrolier (Dr Maoundonodji Gilbert, Mr Jean-Marie Daoudongar, Mr Astal Hodjimta, Mr Ramadan Moussa, Mr Nabia Kana, Député).

2^e groupe : Relecture du code minier (Dr Ali Moutaye Hamit, Dr Djimadoum Nabatingar, Abbé Raymond Madjiro, Mr Issaka, Mr Hissein Wadi, Député Salibou Garba)).

*Les 2 groupes doivent préparer chacun un rapport avec des suggestions et recommandations nécessaires qui seront validés par le HCN avant d'être transmis au Gouvernement. Dans ce travail de relecture, il s'agira d'identifier les dispositions ou clauses constituant un obstacle à la mise en œuvre de l'ITIE et faire une proposition d'inclusion de la norme ITIE et autres références pertinentes dans les contrats pétroliers et miniers. Ces deux rapports seront transmis au gouvernement.

- **Quelques suggestions pour la future échéance de conformité :**

Il faut que les représentants des entreprises se concertent pour faire passer un message cohérent sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad à leur représentant au Conseil d'administration international ;

- **Invitation** : le STP doit adresser des invitations à Michel Okoko du Congo et Askia Abdelaziz du Niger à venir apprécier l'impact de l'ITIE sur les réformes publiques, notamment la mise en place de la Cellule de Suivi des paiements au Trésor afin d'en témoigner au-delà de la visite de la présidente ;
- **Invitation** : les représentants des OSC au sein du Groupe Multipartite, notamment membres de la Coalition Tchadienne Publiez Ce Que Vous Payez, devraient également inviter leurs représentants africains au sein du Conseil d'administration à se rendre au Tchad, dans le cadre de leurs manifestations statutaires ou ateliers de formation, pour qu'ils viennent se rendre compte de leur implication effective dans la mise en œuvre de l'ITIE ainsi que des progrès accomplis ; fassent la même chose aux représentants des Gouvernements
- Si le Budget ordinaire de l'ITIE Tchad ne le permet pas, le STP devra rechercher le financement auprès du Ministère de l'Energie et du Pétrole, du Ministère des Finances et du Budget ainsi que de la présidence).

Le dernier point débattu est celui relatif au projet de réforme institutionnelle des instances ITIE (recommandation 1 du validateur) qui, également a suscité un débat houleux.

Le Président du Comité de Pilotage Abbé MADJIRO a pris la parole pour dénoncer la procédure par laquelle le projet de texte a été introduit au Ministre de l'Energie et du Pétrole (Président du HCN) à l'insu des membres du Comité de Pilotage. Ces propos ont été balayés d'un revers de la main par le Coordonnateur National du STP qui soutient que par courriel, le projet de texte de réforme est distribué aux membres du HCN et CP pour observations avant d'être soumis à la signature du Gouvernement.

Le débat s'est focalisé surtout sur la suite à donner à ce projet de texte qui, selon les dires des uns et autres, déjà dans le circuit. Mais à quel niveau ? Cette question n'a pas eu des réponses, de même, faut-il le laisser suivre son cours ou le retirer en vue de le retravailler avant de le réintroduire ? Les points de vue des membres sont partagés et après plusieurs divergences sur ce point, il a été convenu de ce qui suit :

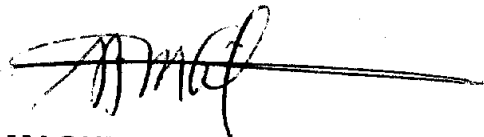
- Le STP doit localiser avec exactitude, à quel niveau de l'administration se trouve le projet de texte ;
- Le Comité de pilotage doit apporter ses observations et recommandations au projet de textes en cours et les mettre à la disposition des membres dans un délai raisonnable avant la prochaine réunion ;
- La prochaine session se penchera sur la question pour la solutionner définitivement.

Divers :

En divers, le Coordonnateur National du STP a souligné l'arrivée au Tchad de deux missions (fin juin), celle de la Banque Mondiale et de HUGUES Renaux, avant d'exhorter le GMP à leur faciliter les tâches au cours de leurs travaux.

Commencé à 09h30mn, la réunion a pris fin à 12h00.

Le président de séance



MAOUNDONODJI Gilbert



Le Rapporteur de séance



NABIA KANA

LISTE DE PRESENCE

RENCONTRE DU 16 JUN 2014 AU SIEGE DE L'ITIE AVEC LE CABINET FAIR-LINKS

NOMBRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION DANS L'ITIE	LIEU DE TRAVAIL HABITUEL	CONTACT TELEPHONIQUE	CONTACT EMAIL
01	Loedemange Dyehombaygi	HCN	CN PCEC	662232169	loedemange.ami@fairlinks.com
02	Abbo Hissene Ngathouga	HCN	N'Zemoune	663532600	loedemange.ami@fairlinks.com
03	DJIMADOU NABATANGA	CF	Prinsefa	66244393	loedemange.ami@fairlinks.com
04	Jean Louis Dondogon	HCN	SAT	66271360	loedemange.ami@fairlinks.com
05	Namingsi Rontebaygi	CF	PRINSEFA	662264664	loedemange.ami@fairlinks.com
06	BENARDIN PATRIE	HCN-ITIE	GRANITE	66293932	loedemange.ami@fairlinks.com
07	Aboukram Guindimbi	Expert STP-ITIE	STP-ITIE	99498017	aboukram.guindimbi@fairlinks.com
08	Mekhemet Moussa Astak	HCN-ITIE	TELE TRAD	66219865	mekhemet.moussa@fairlinks.com
09	HOJIMTA ASTAK	HCN-ITIE	JUSTICE	66399739	hojimta.astak@fairlinks.com
10	Ngaryedoun Ebi	CSC	Direction du Impot	66296779	ngaryedoun@fairlinks.com
11	MERTIDUSTI M.M	SG/MMG	Min. de l'Int	66286062	mertidusti@fairlinks.com
12	A. HANIE ALI MOUTAYE	CHER	PREsIDENTE	66292528	hanie.ali@fairlinks.com
13	NHAB KAKHA	CSTP ITIE	Sec. Tech. PERH	66290668	nhab.kakha@fairlinks.com
14	H.B. Rosymund Ouedjird	PAT CT	PWYP	66251537	rosymund.ouedjird@fairlinks.com
15	Culliar Tarte	SG-M.P.ME	Ministère P.M.A	66355504	culliar.tarte@fairlinks.com
16	Rouadlou Nou Ssa	ME	ME	66293854	rouadlou.noussa@fairlinks.com
17	Abderahim Aboukhan Maïn	CSTP STB	CSTP	661939728	abderahim.aboukhan@fairlinks.com
18	Noussou S. A. A. A.	Expert Com. STP	STP	662939728	noussou.s@fairlinks.com
19					

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE- TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COMITE DE PILOTAGE

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° /PR/PM/MPE/HCN/CSTP/14

Compte rendu de la réunion du 20 Mai 2014
Du Haut Comité National ITIE-Tchad

Ce Mardi 20 Mai 2014 à 9heures 30minutes s'est tenue au siège du Secrétariat Technique ITIE-Tchad, une réunion du Secrétariat International ITIE avec les membres du Haut Comité National.

Ont pris part à cette réunion les participants dont la liste se trouve en annexe.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour :

- ✓ La nouvelle Norme et le suivi de la mise en œuvre des mesures correctives.

La réunion a commencé par les mots de bienvenue du Coordonnateur National à l'endroit des membres du Groupe Multipartite suivi du discours d'ouverture du deuxième vice-président du HCN de ITIE-Tchad, Mr Atteib, par ailleurs président de cette séance.

Les deux orateurs se sont relayés pour mettre tour à tour un accent particulier sur ce thème, eu égard aux échéances qui attendent ITIE-Tchad, en l'occurrence l'examen du Secrétariat International qui doit avoir lieu avant le 23 Aout 2014. Ils ont invité la plénière à participer activement à cette session cela afin de leur permettre de faire un état des lieux de ce qui est déjà fait, de récapituler ce qui reste à faire et élaborer un plan de travail pour la réalisation des mesures non encore accomplies avant le 23 Aout 2014, date butoir pour l'examen du Secrétariat International.

Prenant la parole, le Directeur Pays pour l'Afrique central et Madagascar, Mr Bady Baldé a dans un premier temps présenté un aperçu de la mise en œuvre des mesures correctives.

A ce titre sur les points forts de la mise en œuvre, en autres, il a cité :

- ✓ La publication du Plan d'action National 2013-2015 avant le 31 Décembre 2013 ;
- ✓ La régularité dans la publication des rapports avec la sortie du rapport 2012 déjà disponible ;
- ✓ La prise en compte de la raffinerie nationale dans le rapport 2012.

En ce qui concerne les points faibles, pour lesquels, il invite le groupe multipartite à en faire une priorité d'action avant le 23 Aout 2014, il a cité :

- ✓ L'absence du cadastre pétrolier et minier ;
- ✓ Le renouvellement du groupe multipartite ;
- ✓ L'absence de lien dans le Plan d'action national avec les questions de politique nationale ;
- ✓ L'insuffisance d'informations (les subventions) sur la raffinerie dans le rapport 2012.

Le point sur l'absence du cadastre pétrolier et minier a été très débattu .Mr Baldé a présenté la position de la nouvelle Norme sur ce point (qui n'est pas une exigence de l'ITIE) et l'a inscrit comme un des sujets à traiter dans le cadre des travaux en groupe.

Sur la question du renouvellement du groupe multipartite, Mr Baldé a invité celui-ci à s'inspirer de la note d'orientation N°14 du Secrétariat International et consulter quelques sites web des pays mettant en œuvre l'ITIE pour un meilleur traitement de la question. Il a terminé sur ce point en disant que le Secrétariat International pourrait suggérer quelques meilleures pratiques dans le domaine s'il est consulté.

Sur le plan d'action national 2013-2015, Mr Baldé a dit que sauf l'axe N°4 prend en compte les préoccupations externes. Le reste des axes a-t-il dit traite des questions qui intéressent le fonctionnement interne du groupe multipartite. En commentaires, il a dit que le plan d'action national doit refléter suffisamment les préoccupations nationales relatives aux secteurs extractives. Pour illustrer ses propos, il a proposé à la plénière un exercice de démarche à suivre pour une meilleure élaboration du plan d'action national. Pour terminer il a invité le groupe multipartite à la révision de ce plan afin qu'il prenne en compte les priorités nationales des industries extractives.

Sur la Raffinerie nationale, il a invité le groupe multipartite à entamer des débats sur la question de sa subvention .De tels débats s'ils sont menés, contribueront à accroître la qualité et l'utilité des rapports a-t-il ajouté.

Après cette présentation, la plénière s'est répartie en trois groupes de travail pour traiter des thèmes suivants :

1. Transparence des contrats et licences ;
2. Les données de production ;
3. La compagnie nationale.

Restitution des travaux de groupe

Groupe 1 : Transparence des contrats et licences			
	Constats théoriques	Constats pratiques	Recommandations
Transparence des contrats	Dans les normes du Tchad tous les contrats passent par l'assemblée nationale.	En lien avec l'ITIE les documents ne sont pas accessibles aux citoyens.	Une fois le contrat adopté par l'assemblée nationale et signé, faire une large diffusion.
Transparence des licences	Dans les normes du Tchad, pour l'octroi des licences il faut passer par un appel d'offres internationales ou un marché de gré à gré.	Dans la pratique les licences s'octroient par le processus de gré à gré. Raisons : les conditions techniques ne sont pas réunies pour lancer un appel d'offre international.	Dans l'avenir passer par un appel d'offre international pour l'octroi des licences.
Transparence des registres	Il existe un cadastre pétrolier et minier. Il existe une carte qui fait ressortir les blocs.	Les cartes ne sont pas accessibles à tout le monde.	Publier les documents sur le site du Ministère une fois sa construction achevée.

Synthèse des Réactions :

Sur la Transparence des contrats on a enregistré les réactions positives(pour), les réactions opposées(contre) et les réactions intermédiaires.

Pour les réactions opposées (contre), les arguments avancés étaient :

- ✓ La publication des contrats pose le problème d'efficacité, elle porte préjudice sur certains points que ce soit pour l'Etat ou les entreprises ; les contrats sont négociés suivant différents paramètres (temps, bloc, fiscalité...). La question qu'on doit se poser par rapport à la publication des contrats c'est qu'est ce qu'on veut que la population comprenne ?
- ✓ Les textes au Tchad ne disent pas de rendre publics les contrats. Les contrats contiennent des dispositions techniques, commerciales qui ne sont pas facilement compréhensibles pour le grand public. Certaines de ces dispositions sont protégées par des clauses de confidentialité. Publier les contrats en l'état risque de créer beaucoup de distractions et de problèmes.

- ✓ La publication des contrats est seulement encouragée mais pas exigée, il y a des contrats qui sont signés avant la création de l'ITIE, et ceux qui sont signés après .Il faut examiner les réserves des entreprises et procéder au cas par cas.

Pour les réactions en faveur de la publication les arguments avancés étaient :

- ✓ Il faut publier les contrats car cela pose le problème d'équité, d'égalité de chance. Quoique volumineux il y a la possibilité de résumer les articles essentiels et en faire la publication. La plus-value pour l'ITIE est qu'il y ait équité et égalité des chances. On trouve cela à travers la publication des contrats.
- ✓ La publication des contrats peut apporter de la valeur ajoutée à la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays .Il y a des exemples de pays mettant en œuvre l'ITIE et qui, grâce à la publication des contrats ont pu recouvrer d'importants revenus que les entreprises ont omis de payer.

Pour les réactions intermédiaires sur la publication, les arguments avancés étaient :

- ✓ Il y a des éléments qui sont techniques, il y a des éléments anti-concurrentiels, il faut regarder ce qui peut être publié pour le grand public, ce qui peut être publié pour les organes de contrôle, il faut rentrer dans un certain formalisme pour dire ce qui est publiable et ce qui ne l'est pas.
- ✓ Il faut seulement publier un contrat standard type de ce qui est signé au grand public.

En conclusion de ces débats, le Directeur régional a demandé de documenter la position du Tchad sur la question de publication des contrats dans le rapport de conciliation 2013. Que cherche l'ITIE dans les contrats ? ce sont les flux financiers qui intéressent l'ITIE. Donc, l'ITIE cherche à établir l'équité entre les entreprises, en essayant de préserver l'équilibre des avantages financiers entre les entreprises mais tout en tenant compte des contextes géopolitique de l'exploration/exploitation.

Le président de séance a demandé également au Secrétaire Général du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie en vue de retrouver les textes relatifs (tous les contrats signés, licences et permis de recherche ou tout autre document) à ce sujet.

Sur l'octroi des licences les débats se sont focalisés sur les raisons qui font que le processus d'appel d'offre international n'est pas activé pour les acquisitions de licences au Tchad et il s'est dégagé des enseignements suivants :

- ✓ *L'obstacle majeur réside au niveau de l'absence des données techniques sur les différents blocs existants dans le pays.*
- ✓ *Au niveau du Ministère du pétrole le découpage en bloc est fait depuis 2005 et les informations sont disponibles, un document a été remis avec l'ensemble des permis en cours et les entreprises qui opèrent.*
- ✓ *Le Tchad n'a pas les moyens techniques pour avoir les informations sur les blocs et sans ces informations aucun appel d'offre ne peut être lancé et aboutir, c'est ce qui amène à négocier les contrats de gré à gré après les avoir transmis à l'assemblée nationale pour une relecture et débats télévisés avant leur adoption.*

En conclusion sur le sujet et notamment sur cette insuffisance, Mr Baldé a suggéré que cette question soit abordée dans le plan d'action national pour lui trouver une solution conforme à la Norme.

Il a poursuivi en disant que cette question est importante car elle illustre ce qui s'est passé dans les transactions d'acquisition de licence par Griffith. Cette opération a suscité un grand débat dans la presse internationale. Il a terminé en invitant le Groupe Multipartite de se saisir de cette question car l'occulter serait dommageable.

Sur le registre des licences, les débats ont conclu qu'il existe des cartes de cadastre pétrolier et minier. Celles-ci vont être actualisées et publiées sur le site web du Secrétariat Technique permanent.

En termes de recommandations :

Il a été demandé au responsable de la base de données du secrétariat technique permanent d'ITIE-Tchad de se rapprocher du Secrétaire General du Ministère en vue récupérer les cartes et les publier sur son site.

Les débats autour des thèmes du groupe ont duré 57mn.

Groupe 2 : Données de production

Le groupe a travaillé sur les éléments essentiels à publier dans les rapports. Ces éléments sont les données non confidentielles qui sont des informations techniques et anti-concurrentiels. Ainsi les données de production et celles des ventes sont à publier.

Pour les données confidentielles à ne pas publier c'est par exemple le prix de vente. Ces prix sont à publier seulement pour les organes de contrôle mais pas au grand public.

Groupe 3 : Entreprise d'Etat

- ✓ Considérer le travail d'apprentissage qui est abattu au niveau national et d'encourager les progrès qui sont faits aussi minimes soient-ils que d'être très regardant sur la satisfaction des exigences .Les efforts nationaux méritent d'être encouragés pour les permettre de se renforcer et d'avancer dans le processus.
- ✓ De mettre un peu de l'eau dans son vin et considérer le cas de chaque pays par rapport à son contexte dans le processus de mise en œuvre. Il serait intéressant d'adapter la Norme au cas spécifique de chaque pays.
- ✓ D'être humble et d'encourager le Groupe Multipartite dans la mise en œuvre locale qui se fait par petite couche à l'image de l'évolution progressive qu'a connue la Norme ITIE sur le plan International.

Avant de clôturer la session, le Secrétaire General du Ministère est revenu sur les points faibles constatés au niveau de la SHT, il a expliqué le circuit de de vente de brut et a ajouté que maintenant les employés sont formés et s'acquittent mieux de leurs fonctions.

Après avoir épuisé les points à l'ordre du jour, la réunion a pris fin à 14h 05mn.

Président de séance


ATTEIB ABDELSALAM



LISTE DE PRESENCE

SESSION ORDINAIRE DU HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE DU 20 MAI 2014

ANIMÉE PAR MAMADOU BALDE RELATIVE A LA PREPARATION DE L'ARRIVÉE DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE, LA DISCUSSION DES MESURES CORRECTIVES ET PLAN DE TRAVAIL ET DIVERS

NOMBRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	LIEU DE TRAVAIL	CONTACT	TELEPHONIQUE	EMAIL
1	Moussa Moudou Youni	Président	DG-TCP		66 42 12 30	moussa.youni@yaho.fr
2	MOTAMBA HODOUMTA	DP EP	MPCI		66 23 28 70	motamba@yaho.fr
3	Ndabuhadi Samirou Francis	SG-CORREP	CORREP		66 29 44 01	ndabuhadi.samirou@yaho.fr
4	Adoum Hassan Aïssin	(Généraliste)	MTFB		66 25 21 23	adoum.hassan@yaho.fr
5	Hwa Nankin Genevieve	HCN	Cellulaire		66 25 16 24	hwa.nankin@yaho.fr
6	Aliso Hissène Niposthoungue	HCN	Syndicat		66 35 38 60	aliso.hissene@yaho.fr
7	Jean-Marie Daronlongue	HCN	SHIT		66 27 13 60	jeanmarie.daronlongue@yaho.fr
8	Nouman BRAM THA	SP	STP		66 21 57 17	bram.tha@yaho.fr
9	NADJIRAMBAÏE NEINIGAR MARIME	Chargé de Programme	SWISSAID		66 30 27 28 66 25 44 44	nadjirambaie@swissaid.ch / nadjirambaie@yaho.fr
10	Adoum Christian		Collège de la route		66 28 84 88	adoum.christian@yaho.fr
11	Abel Addelele	HCN	ES80			
12	Ab Royi-2 Nostouho	PAT	PWYP		66 29 13 32	
13	BENDOUNGA PATRICE	HCN	PWYP		66 29 83 32	bendounga.patrice@yaho.fr
14	Abadany Abakar Maïna	STP	STP		66 93 97 28	abadanya@gmail.com
15						

LISTE DE PRESENCE

SESSION ORDINAIRE DU HAUT COMITE NATIONAL DE L'ITIE DU 20 MAI 2014

ANIMÉE PAR MAMADOU BALDE RELATIVE A LA PREPARATION DE L'ARRIVÉE DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ITIE, LA DISCUSSION DES MESURES CORRECTIVES ET PLAN DE TRAVAIL ET DIVERS

NOMBRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	LIEU DE TRAVAIL	TELEPHONIQUE	CONTACT	EMAIL
16	DIALLO Babaa	DE TOTAL	TOTAL FARCHA	66 28 11 17		babaa_diallo@totalmt-ct.com
17	BIRENE WASSI KHITIKI	DEPUTÉ	PR. VET.	66 55 27 72		birene.wassi@yahoofr
18	DI MADOU MAMBATINCAR GELLYA		Privaturo	66 24 33 46		mambating@yahoofr
19	HODJINTA ASTAL	HCN	JUSTICE	66 39 77 39		hodjinta.astal@gmail.com
20	ALI OUSMAN KAMBARO	HCN	SOSEC	66 24 33 46		aliosset@total.com
21	Mariamet Marie ALLE	HCN	TVT	66 21 58 65		michelie1867@gmail.com
22	TOURNAWETZÈRE ISSOU	CP	HPNE/DGTH	66 29 25 16		issoukhaem@yahoofr
23	Tomy Hughey	CP	SSO	98 98 92 25		tomy.hughey@extranordil.com
24	Hoinathy Remady	Coordonateur	CEASH	63 32 74 67		hoinathy@yahoofr
25	ALAN-KALIS NENDECK	Masprant	CRASH	66 77 51 06		aknenedeck@gmail.com
26	MBAITOU DJIM, M.	SE/Membre	FARCHA	66 28 60 62		mbaitoudjibaye13@gmail.com
27	BASSOU BAKIS SIMON HEN	HCN	BE/UST	66 29 17 36		simonsoubakis@yahoofr
28	MAMADOU BALDE	NGT	I			
29	MATHAMBI BOURDIP	Ingenieur	SITI	66 55 50 8		m.bourdip@yahoofr
30	Kganyedoum Etie	HCN	CESSC	66 28 27 70		etiekenim@yahoofr